



Opération "Foot à l'école" : ouverture des inscriptions jusqu'au 19 avril (cycles 2 et 3)

publié le 08/12/2025

Descriptif :

Toutes les modalités pour s'inscrire à ce projet qui vise le développement du football en milieu scolaire.

Sommaire :

- Présentation
- Les "incontournables" pour pouvoir intervenir dans une école primaire

● Présentation

Dans le cadre du développement du football en milieu scolaire, et du conventionnement avec le District Football Charente, l'USEP 16 et la DSDEN 16, l'**opération "Foot à l'Ecole"** vous est proposée.



Cette action a pour but de permettre la promotion de la pratique du football au sein des écoles primaires au travers de la mise en place d'un cycle football au sein du temps scolaire.

Vous pouvez [répondre au questionnaire](#) afin de répondre au mieux à votre demande.


● Les "incontournables" pour pouvoir intervenir dans une école primaire

- **Agrément** : en cas de besoin d'un intervenant extérieur, nous rappelons que celui-ci doit obligatoirement être agréé par l'Éducation Nationale et validé par le District de football de la Charente. Cette demande d'agrément revient à l'intervenant lui-même tandis que l'école doit en informer le CPD EPS, M. Blaise Viairon (cpd.eps16@ac-poitiers.fr) et faire la demande d'agrément du projet d'intervention sur l'application "intervenants1D".
- **Niveau de qualification** : la personne intervenante doit posséder une carte professionnelle à jour et donc être titulaire d'un diplôme professionnel (B.M.F, B.E.F, D.E.S, BPJEPS, ...).
- **Inscription** : l'école primaire doit être inscrite au dispositif afin de pouvoir participer de manière pleine à l'opération (cf document pour voir la procédure, inscriptions possibles jusqu'au 19 avril pour les classes de cycle 2 et cycle 3).
- **Modalités du cycle** : le cycle doit être à minima de 6 séances (maximum 12 séances) et peut s'effectuer en intérieur (gymnase) ou en extérieur (terrain de football ou espace adapté et sécurisé).

Si vous souhaitez mettre en place un cycle "Foot à l'Ecole" au sein de votre programme mais que vous n'arrivez pas à avoir un intervenant répondant aux prérequis, merci de prendre contact avec [le Conseiller Technique](#) en charge de l'action afin qu'une solution soit envisagée.

Documents pédagogiques avec les modalités pour s'inscrire :

 [operation_fae_-_reglement_-_edition_25_26](#) (PDF de 7.1 Mo)

 [operation_fae_-_2025_2026_-_presentation_ecoles_publicques_v1_](#) (PDF de 3.7 Mo)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.